Fiche d'inscription pour LOURDES PEV

Les pèlerins de l'Eau Vive
Mission catholique parmi les malades de l'alccol
Marie claire Morand
14 rue du reverdy 44640 St Jean de Boiseau **tel 02 40 65 66 77**
email : morandmarieclaire@yahoo,fr

Jésus Sauveur guéris-nous de l'alcool merci

N° d'inscription .....

Date limite inscription *20 MAI* 2024

PELERINAGE DE LOURDES du Jeudi 6 juin à 14 h au dimanche 9 juin 2024

Nom : M. Mme Soeur ..... Prénom : .....

Date de naissance ...../...../..... MAIL : .....

Adresse : .....

Code Postal.....Localité.....PAYS.....

Téléphone domicile :...../...../...../...../...../ Portable :...../...../...../...../...../

FRAIS D' INSCRIPTION (indispensable pour l'inscription au pèlerinage)			
frais de dossier - assurance - cotisation aux Sanctuaires, livret, animation	**2024 (1)**		**50,00 €**
Adhésion au PEV pour ceux qui n'ont pas encore payé	**2024 (2)**		**18,00 €**
TRANSPORT : Voyage en car départ *5 JUIN matin*	☐	**Prix (3)**	**125,00 €**
Voyage individuel	☐		
HEBERGEMENT : Logement Hôtel (pension complète et taxe de séjour)			
Arrivée mercredi pour le diner : (car ou voyage individuel)			
Je désire partager une chambre double avec M.	☐	**Prix (4)**	**210,00 €**
Je désire une chambre individuelle	☐	**Prix (4)**	**290,00 €**
Arrivée le jeudi pour le déjeuner (en voyage individuel)			
Je désire partager une chambre double avec M.	☐	**Prix (4)**	**190,00 €**
Je désire une chambre individuelle	☐	**Prix (4)**	**270,00 €**

Restauration : Pension complète pour la durée du séjour

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE AU COURS DU PELERINAGE

M. Mme ..... Tél ...../...../...../...../...../

Pour les personnes dépendantes, merci de venir accompagnées

REGLEMENT le pèlerinage doit être réglé au plus tot avant le 20 mai (paiement possible en plusieurs fois) sinon votre inscription ne sera pas prise en compte

TOTAL (1+2+3+4)	€
Don pour les malades	€
Total à régler	€

Règlement à l'ordre de : Pèlerins de l'Eau Vive

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation ci-dessous et s'inscrit

Date :.....

Signature :

ANNULATION : en cas de désitement prévenir rapidement ; aucun remboursement ne sera fait sans certificat médical

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), en cas d'annulation pour raison de force majeure

il sera retenu 60 € si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le départ

25% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30ème au 21ème jour avant le départ

50% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 20ème au 8ème jour avant le départ

75% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 7ème au 2ème jour avant le départ

100% du prix du pèlerinage si l'annulation intervient moins de 48 h avant le départ et pour non présentation au départ